



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **SCORPION CONSULTING Sarl**, Ch. des Rosiers 1, 1004 Lausanne
2. Date du prononcé de dissolution: 18.05.2015
3. Suspension de faillite: 17.07.2015
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 03.08.2015
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Par décision de la Présidente du Tribunal d'arrondissement de Lausanne du 18 mai 2015, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731b CO ; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite. But de la société : commerce de véhicules neufs ou d'occasion, ainsi que de produits et services dérivés du secteur automobile; courtage dans le secteur automobile; organisation de manifestations liées au secteur automobile; conseils y relatifs.

Office des faillites de Lausanne
021/316.65.14
1014 Lausanne Adm cant

02282035

